Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Etablissements publics

Déclaration liminaire

A Paris, le 26 novembre 2026

Groupe de travail RESET-Brexit
du 26 novembre 2026

Madame la Cheffe de la task force, Mesdames et Messieurs,

Depuis le début du dossier RESET-Brexit, **FO** a pris ses responsabilités et n'a cessé d'interpeller l'administration sur les conséquences de cette restructuration pour les agents.

Dès les premières annonces, nous avons sollicité le SRH et demandé qu'une première réunion d'information soit organisée. Depuis, nous avons travaillé avec les agents de terrain, en associant des experts locaux à l'ensemble de nos groupes de travail. Nous avons fait remonter de nombreuses observations, remarques et interrogations, notamment lors de l'élaboration des différentes fiches destinées aux agents.

Nous avons donc largement contribué à alimenter les échanges et à faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain. Pourtant, de nombreuses questions posées par **FO** sont encore aujourd'hui sans réponse.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous contenter de présentations et de documents d'information.
Le sommet entre l'Union européenne et le Royaume-Uni s'est tenu le 20 novembre dernier. La date du 1er mars 2028 est désormais annoncée pour la mise en œuvre du nouvel accord sanitaire et phytosanitaire. Cette échéance signifie la fin des contrôles Brexit dans leur organisation actuelle et donc la disparition des missions qui occupent aujourd'hui les agents des SIVEP concernés.

Sur le terrain, la situation devient de plus en plus difficile. On demande aux agents de poursuivre leurs inspections, de maintenir le service et de continuer à assurer leurs missions, tout en sachant que celles-ci ont une échéance et qu'ils devront, pour beaucoup, changer de poste, de service ou de métier.

Cette situation génère nécessairement des inquiétudes et de l'incertitude. Les agents ont besoin de savoir où ils vont, dans quelles conditions et avec quelles garanties.

FO souhaite donc obtenir des réponses précises à une question essentielle : que deviendront les agents au 1er mars 2028 ?

Et plus particulièrement :

- Quel sera le positionnement administratif des agents dont les missions auront disparu au 1er mars 2028 et qui n'auront pas encore obtenu de mobilité ou de poste de reclassement ?
- Où seront-ils affectés et quelles missions exerceront-ils dans l'attente d'une solution définitive ?
- Quel sera leur cadre de travail et leur lieu d'affectation pendant cette période transitoire ?
- Quelles garanties seront apportées aux agents titulaires en matière de maintien de leur rémunération, de leur affectation et de leurs droits (par exemple tickets restauration)?
- Quel dispositif est prévu pour les agents contractuels dont les missions et les contrats sont directement liés aux contrôles Brexit ? Quelles garanties d'accompagnement et de maintien dans l'emploi peuvent-ils espérer ?
- Quels moyens seront réellement mobilisés pour permettre les mobilités et les reclassements, et dans quels délais ?
- Quelles sont les modalités d'activation de l'indemnité de départ volontaires (montant, délai, etc.) ?

Secrétariat FO Agriculture
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tel. : 01 49 55 40 04 / 52 84
Mél : foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tel. : 06 08 75 86 68
Mél : stephane.touzet@cher.gouv.fr

https://fo-agriculture.fr/

Nous voulons également savoir à quel moment l'administration prévoit de proposer des solutions concrètes aux agents. Il ne suffit pas de leur présenter des dispositifs de mobilité ou de reclassement : encore faut-il que des postes existent, qu'ils correspondent à leurs compétences et à leurs attentes, et que les agents puissent réellement y accéder.

Nous le rappelons : les agents ne peuvent pas être laissés dans une situation d'attente et d'incertitude jusqu'au dernier jour de leurs missions, avec pour seule perspective de devoir trouver eux-mêmes une solution.

Nous tenons à attirer votre attention sur la situation des cadres des SIVEP (chefs de poste et chefs d'unité) et des agents assurant les missions support, qui se retrouvent en difficulté de par leur positionnement, tiraillés entre le marteau et l'enclume, car ils n'ont ni les informations ni les moyens de répondre aux inquiétudes des agents. Ils rencontrent des départs non remplacés, alors même que ces agents sont concernés par cette restructuration, pour laquelle l'administration ne donne aucune visibilité sur leur avenir professionnel.

Nous attendons maintenant que le calendrier annoncé se traduise par une véritable phase de négociation.

FO a participé aux travaux préparatoires, a fait remonter les préoccupations du terrain et a formulé de nombreuses propositions. Il est désormais temps que l'administration réponde à nos questions et présente des engagements précis.

La continuité du service est aujourd'hui demandée aux agents. En retour, l'administration doit leur garantir de la visibilité et des perspectives professionnelles. On ne peut pas exiger d'eux qu'ils continuent à assurer pleinement leurs missions sans leur apporter de réponses sur leur avenir.

FO attend donc de ce groupe de travail autre chose qu'un nouveau point d'étape : nous attendons des réponses, des garanties et l'ouverture de véritables négociations sur l'avenir des personnels.

L'équipe FO Agriculture



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

